

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00304

Numéro SIREN : 529 682 049

Nom ou dénomination : 423 ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2021 sous le numéro de dépôt 23200



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : 423 ENERGY

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 30/04/2021	Exercice N-1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
	Frais de développement	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 224 806	13 934 211		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières	BH	BI	802	802		
	TOTAL (II)		BJ	BK	11 225 609	13 935 013	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
En cours de production de biens		BN	BO				
En cours de production de services		BP	BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
Marchandises		BT	BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	2 778	45 025		
Clients et comptes rattachés (3)		BX	BY	254 541	359 737		
Autres créances (3)		BZ	CA	62 962	53 541		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
CRÉANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	1 287 689	1 488 492		
	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	142 728	167 052		
	TOTAL (III)		CJ	CK	1 750 698	2 113 847	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		109 830	140 775		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	13 086 137	16 189 635	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	75 811
	Clause de réserve de propriété :						
Immobilsations :							
Stocks :							
Créances :							

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : 423 ENERGY

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé :	1 000	)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...						DB		
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence :	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)						DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles						DE		
	Réserves réglementées (3)			Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves			Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	EJ	)	DG		
	Report à nouveau						DH	(1 861 857)	(1 385 599)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)						DI	(679 249)	(476 257)
	Subventions d'investissement						DJ		
	Provisions réglementées						DK		
	TOTAL (I)						DL	(2 540 106)	(1 860 856)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs						DM		
	Avances conditionnées						DN		
	TOTAL (II)						DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques						DP		
	Provisions pour charges						DQ		8 382
	TOTAL (III)						DR		8 382
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles						DS		
	Autres emprunts obligataires						DT	4 569 372	4 569 372
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)						DU	9 909 548	12 230 665
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV	702 447	861 107	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés						DX	180 133	54 942
	Dettes fiscales et sociales						DY	264 743	112 126
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						DZ		213 898
	Autres dettes						EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)						EB		
	TOTAL (IV)						EC	15 626 243	18 042 110
	Écarts de conversion passif (V)						ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						EE	13 086 137	16 189 636
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital					1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				1C		
			Écart de réévaluation libre				1D		
			Réserve de réévaluation (1976)				1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme					1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an					1G	1 190 982	1 543 982
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					1H		

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : 423 ENERGY

Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC		
	Production vendue	biens		FD	1 454 304	FE		FF	1 454 304	1 521 828
		services		FG	10 692	FH		FI	10 692	6 454
	Chiffres d'affaires nets			FJ	1 464 995	FK		FL	1 464 995	1 528 282
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	708 382		32 866
	Autres produits (1) (11)						FQ	422		237
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 173 800		1 561 385
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	385 652		349 716
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	74 775		63 794
	Salaires et traitements						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 060 645		1 039 675
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			8 382	
	Autres charges (12)						GE	1		4
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 521 074		1 461 571
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	652 726		99 814
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	814 119		583 025	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	814 119		583 025	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(814 119)		(583 025)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(161 393)		(483 211)	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : 423 ENERGY				Néant				
				Exercice N	Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 026 254	7 372		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	841 017			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 867 271	7 372		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	5 422	418		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	2 379 705			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 385 127	418		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(517 856)	6 954		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices (X)				HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 041 071	1 568 757		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 720 319	2 045 014		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(679 249)	(476 257)		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		7 372	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD				
	(9)	Dont transferts de charges			A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires		A9	
		dont cotisations facultatives Madelin				A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N				
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
RG URBASOLAR Cession Cap Vrac						172 878		
Abandon de CCA Cession Cap Vrac						853 376		
Cession d'immo Cap Vrac						841 017		
Sortie d'immo Cap Vrac				2 379 705				
ERDF Solde SAD 1 2016				5 422				
TOTAL GENERAL				2 385 127		1 867 271		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N				
				Charges antérieures	Produits antérieurs			
TOTAL GENERAL								

423 ENERGY

Société par actions simplifiée au capital variable de minimum 1 000 € et maximum 450 000 €

Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen – CS 40935

34961 Montpellier Cedex 2

529 682 049 R.C.S. Montpellier

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Et le vingt-six octobre à quatorze heures trente,

Les associés de la société 423 ENERGY se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président,

Monsieur Baptiste Costes étant désigné Président de séance,

Et en l'absence de la société AXIOME, Commissaire aux Comptes régulièrement convoquée, et excusée.

Après que l'assemblée générale ait déclaré avoir pris connaissance ;

- 1) De l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos à cette date,
- 2) Du rapport du commissaire aux comptes,
- 3) Du texte des projets de résolutions soumises au vote de l'assemblée générale,

Le Président a déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, les rapports du commissaire aux comptes, le texte du projet des résolutions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés, au siège social, ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions, à compter de la convocation à l'assemblée générale.

L'assemblée générale lui donnant acte de cette déclaration, a pris les décisions relatées ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2021,*
- *Rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020-2021,*
- *Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 30 avril 2021,*
- *Affectation du résultat,*
- *Mention des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,*
- *Pouvoirs à conférer en vue des formalités.*

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 avril 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'assemblée générale constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La société a dégagé un déficit net comptable de € -679 249 que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

-	Déficit de l'exercice.....	-679 249 €
-	5 % du résultat à la Réserve Légale dans la limite de 10% du capital social	0 €
-	Le Solde, soit la somme de.....	-679 249 €
	en totalité au poste « Report à Nouveau »	

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à – 2 541 106 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social, cependant la continuité de la société ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen-long terme, de rétablir le montant des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes concernant les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce, approuve des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé, entre la Société et l'un de ses associés, savoir :

- **Contrat de cession d'une centrale photovoltaïque** (conclu entre URBASOLAR et 423 ENERGY, le 30/04/2021, pour un montant de 841 014 euros HT)

Cette convention est approuvée par l'associé Crédit Agricole Languedoc Energies Nouvelles, étant rappelé que conformément aux dispositions de l'article L225-40 aliéna 4 du Code de Commerce, la société URBASOLAR INVESTISSEMENT n'a pas pris part au vote.

- **Convention d'abandon de créance** (consentie par URBASOLAR en faveur de 423 ENERGY, le 30/04/2021, pour un montant de 853 376 euros)

Cette convention est approuvée par l'associé Crédit Agricole Languedoc Energies Nouvelles, étant rappelé que conformément aux dispositions de l'article L225-40 aliéna 4 du Code de Commerce, la société URBASOLAR INVESTISSEMENT n'a pas pris part au vote.

- **Convention d'abandon de la retenue de garantie** (consentie par URBASOLAR en faveur de 423 ENERGY, le 30/04/2021 pour un montant de 172 878 euros).

Cette convention est approuvée par l'associé Crédit Agricole Languedoc Energies Nouvelles, étant rappelé que conformément aux dispositions de l'article L225-40 aliéna 4 du Code de Commerce, la société URBASOLAR INVESTISSEMENT n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

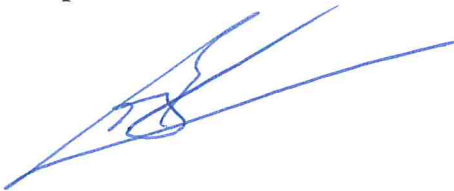
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

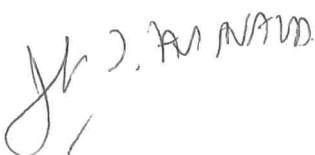
Président de séance
Baptiste Costes



Associée
URBASOLAR
Représentée par
Baptiste Costes



Associé
Crédit Agricole Languedoc
Energies Nouvelles
Représentée par Jérôme Lavinaud





423 ENERGY
75 allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34061 MONTPELLIER CEDEX 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30.04.2021**



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

423 ENERGY SAS

**au capital de 1 000 euros
529 682 049 RCS Montpellier**

**75 allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34061 MONTPELLIER CEDEX 2**

Exercice clos le 30 avril 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société 423 ENERGY

Exercice clos le 30 avril 2021

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **423 ENERGY** relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Événements significatifs de l'exercice » de l'annexe comptable décrivant les modalités de calcul retenues sur cet exercice pour valider le respect du ratio financier en lien avec l'emprunt bancaire contracté.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 30 août 2021



Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric Carrobé

BILAN ACTIF

	2021			2020
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 264 528	4 039 722	11 224 806	13 934 211
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	15 264 528	4 039 722	11 224 806	13 934 211
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	802		802	802
Total immobilisations financières	802		802	802
ACTIF IMMOBILISE	15 265 330	4 039 722	11 225 609	13 935 013
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 778		2 778	45 025
Clients et comptes rattachés	254 541		254 541	359 737
Autres créances	62 962		62 962	53 541
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	320 281		320 281	458 303
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 287 689		1 287 689	1 488 492
Total disponibilités et divers	1 287 689		1 287 689	1 488 492
ACTIF CIRCULANT	1 607 970		1 607 970	1 946 795
Charges constatées d'avance	142 728		142 728	167 052
Frais d'émission d'emprunt à étaler	109 830		109 830	140 775
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 125 859	4 039 722	13 086 137	16 189 635

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

75 811

BILAN PASSIF

	2021	2020
Capital social ou individuel Dont versé : 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(1 861 857)	(1 385 599)
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(679 249)	(476 257)
Total situation nette	(2 540 106)	(1 860 856)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(2 540 106)	(1 860 856)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		8 382
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		8 382
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	4 569 372	4 569 372
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 909 548	12 230 665
Emprunts et dettes financières divers	702 447	861 107
Total dettes financières	15 181 367	17 661 144
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	180 133	54 942
Dettes fiscales et sociales	264 743	112 126
Total dettes d'exploitation	444 876	167 068
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		213 898
Autres dettes		
Total dettes diverses		213 898
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	15 626 243	18 042 110
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 086 137	16 189 636

COMPTE DE RESULTAT

	2021			2020
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	1 454 304		1 454 304	1 521 828
Production vendue : - services	10 692		10 692	6 454
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 464 995		1 464 995	1 528 282
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			708 382	32 866
Autres produits (1) (11)			422	237
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			2 173 800	1 561 385
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			385 652	349 716
<i>Total charges externes</i>			<i>385 652</i>	<i>349 716</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			74 775	63 794
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales (10)				
<i>Total charges de personnel</i>				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 060 645	1 039 675
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				8 382
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>1 060 645</i>	<i>1 048 057</i>
Autres charges (12)			1	4
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			1 521 074	1 461 571
RESULTAT D'EXPLOITATION			652 726	99 814
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			814 119	583 025
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			814 119	583 025
RESULTAT FINANCIER			(814 119)	(583 025)
RESULTAT COURANT			(161 393)	(483 211)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2021	2020
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 026 254	7 372
Produits exceptionnels sur opérations en capital	841 017	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 867 271	7 372
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 422	418
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 379 705	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 385 127	418
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(517 856)	6 954
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	4 041 071	1 568 757
TOTAL DES CHARGES	4 720 319	2 045 014
BENEFICE ou PERTE	(679 249)	(476 257)

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
 (2) Dont produits de locations immobilières
 (2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
 (3) Dont crédit-bail mobilier
 (3) Dont crédit-bail immobilier
 (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
 (5) Dont produits concernant les entreprises liées
 (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
 (6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
 (6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes
 (6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles
 (9) Dont transferts de charges
 (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
 (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
 (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

AXIOME AUDIT
Audit
 Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

L'exercice clôturé au 30/04/2021 comprend la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

Principes et conventions comptables:

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Importance relative,

Continuité d'exploitation,

Permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts intercalaires de l'emprunt ainsi que les intérêts de compte courant d'associé sont intégrés au coût de l'immobilisation jusqu'à la date de mise en service de la centrale, car ils sont directement rattachables à la construction de la centrale photovoltaïque. Le montant des frais financiers portés à l'actif s'élève à 203 493.99€ .

Les centrales sont décomposées en deux composants dont les caractéristiques sont les suivantes :

Composant n°1 : panneaux photovoltaïques, amortis linéairement sur une durée de 20 ans d'une valeur de 13 511 993 €

Composant n°2 : onduleurs, amortis linéairement sur une durée de 10 ans d'une valeur de 1 752 534 €

Conformément à la réglementation comptable et de par leur aspect significatif, les frais accessoires (pose, honoraires, études...) sont incorporés au coût d'acquisition de la centrale et répartis au prorata des composants.

Evènements significatifs de l'exercice :

Une épidémie de Covid-19 a démarré en Chine et s'est rapidement propagée au niveau mondial.

L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et le phénomène de pandémie le 11

mars 2020. Cette crise sanitaire sans précédent a affecté les activités économiques et commerciales à

une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2021 n'ont pas été impactés par l'épidémie de COVID-19, l'exploitation de la centrale a eu lieu dans des conditions normales (les activités de maintenance et de surveillance des sites ayant perduré pendant le confinement) et le niveau de production n'a pas été impacté. Nous ne relevons donc pas d'impact significatif sur la situation financière de notre société ni sur la valeur de nos actifs.

Les capitaux propres de la société sont, à la clôture de l'exercice, inférieurs à la moitié du capital social du fait du résultat déficitaire de cet exercice et des précédents. La continuité de l'exploitation n'est cependant pas compromise.

L'activité de la société consiste en l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques.

En date du 9 Mars 2016, la centrale GP 05 a été mise en service pour une valeur de 479 998.27 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 50 120.27 € .

En date du 31 Mars 2016, la centrale Grameyer a été mise en service pour une valeur de 612 924.69 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 46 653.27 € .

En date du 27 Mai 2016, la centrale Autajon a été mise en service pour une valeur de 1 496 284.02 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 147 642.16€ .

En date du 13 Juin 2016, la centrale Mediaco a été mise en service pour une valeur de 4 354 464.88 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 442 734.30 € .

En date du 13 Juillet 2016, la centrale SAD 1 a été mise en service pour une valeur de 480 956.58 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 44 215.80 € .

En date du 12 Août 2016, la centrale Orchestra a été mise en service pour une valeur de 4 519 913.44 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 389 965.40 € .

En date du 17 Octobre 2016, la centrale Sud Métal a été mise en service pour une valeur de 1 456 629.32 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 127 809.73 € .

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Atis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 69 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

En date du 13 Janvier 2017, la centrale Ducournau 9 a été mise en service pour une valeur de 1 863 356.62 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 153 153.16 € .

En date du 15 Septembre 2017, la centrale Cap Vrac a été mise en service pour une valeur de 3 028 523.55 € . Le chiffre d'affaires de la centrale pour l'exercice est de 52 009.53 € .

Au 30/04/2021, la centrale Cap Vrac a été cédée à URBASOLAR pour un montant de 841 017 € ; pour une valeur nette comptable à la date de cession de 1 680 k€ soit une moins-value de l'ordre de 839 k€ .

Dans le même temps, la société Urbasolar a décidé d'abandonner une partie de son compte courant pour un montant de 853 k€ auquel s'ajoute l'abandon de la retenue de garantie restant à payer par la société 423 Energy pour 173 k€ .

En date du 22 Avril 2016, la société a souscrit un emprunt moyen terme auprès d'Auxifip et Crédit Agricole Languedoc d'un montant en principal de 15 051 497€ réparti en 4 tranches distinctes.

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 1 est de 4 741 349.47 € ;

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 2 est de 3 828 013.42 € ;

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 3 est de 1 239 219.36 € ;

A la clôture de l'exercice, le solde à rembourser sur la Tranche 4 est de 0 € . Cette tranche correspondant à la centrale Cap Vrac, a été remboursée totalement de manière anticipée au 31/03/2021.

Garanties liées au prêt Moyen Terme :

- Gage sans dépossession des matériels financés ;
- Cession Dailly des créances EDF ;
- Cession Dailly des créances envers le constructeur ;
- Cession Dailly des créances au titre de la Caution Bancaire et de la Garantie Bancaire Autonome ;
- Cession Dailly des créances détenues au titre des conventions d'occupation ;
- Cession Dailly des créances à naître au titre des contrats d'assurance ;
- Cession Dailly des créances à naître au titre des contrats de maintenance ;
- Nantissement des titres de la société ;
- Constitution d'un compte de réserve de la dette et nantissement dudit compte ;
- Constitution d'un compte de réserve pour Garantie de Démantèlement et nantissement dudit compte.

Garanties liées au prêt Court Terme : Cession Dailly de la T.V.A.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 65 65 axiomeaudit.commissaires.comptes.fr
SIRET: 632 635 131 00076 - APE: 6920Z

Le contrat d'emprunt prévoit le respect d'un ratio ADSCR supérieur à 1,05.

Compte tenu des résultats de la période et des événements exceptionnels de l'exercice (cession de la

centrale Cap Vrac et remboursement anticipé de la tranche 4 de l'emprunt correspondant à cette centrale), tous les éléments afférents à la centrale de Cap Vrac ont été retraité du périmètre de calcul du ratio ; tant au niveau de l'EBE (chiffre d'affaires, charges externes, impôts, dotations aux amortissements et reprises) qu'au niveau du service de la dette (remboursement du capital et paiement des intérêts). A la clôture, le prêt afférent à cette centrale ayant été remboursé (et la centrale cédée), la société n'a plus d'engagement vis-à-vis de la banque par rapport à cette centrale et il nous a paru plus pertinent de retraiter ces éléments du calcul afin de refléter la réalité économique du portefeuille.

Compte tenu de ces retraitements, le ratio ADSCR est respecté à la clôture de l'exercice.

Deux emprunts obligataires ont été émis en date du 26 avril 2019 :

- Emprunt OS1 : 2 500 359 € divisé en 2 500 359 OS d'une valeur nominale de 1 € et d'une durée de 19 ans. Taux d'intérêts = 5%

- Emprunt OS2 : 2 069 013 € divisé en 500 072 € pour la part CALEN et 1 568 941 € pour la part de URBASOLAR. Chacune d'une valeur nominale de 1 € et d'une durée de 20 ans. Taux d'intérêts = 5,5%

La société AXPO INTERNATIONAL SA consolide les comptes de la société selon la méthode d'intégration globale

Evènements post clôture :

Les comptes ont arrêtés le 12/07/2021. Les comptes ont été arrêtés le 12/07/2020. A la date d'arrêt des comptes de la société, l'activité se poursuit dans des conditions normales et cet événement n'impacte pas la situation financière de notre société, ni la valeur de nos actifs.

Compte tenu des incertitudes, liées notamment à la durée de cette crise, les effets sur les prochains mois sont difficilement quantifiables à la date d'arrêt des comptes.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Alfa - Bât. G
521 rue Georges Nègre - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 55 axiomeaudit@axiomesocietes.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2021	Augmentations	
		Réévaluations courant 2021	Acquisitions courant 2021
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 293 051		0
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	18 293 051		0
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	802		0
<i>Total immobilisations financières</i>	802		0
TOTAL GENERAL	18 293 853		0

	Diminutions		Valeur brute fin 2021	Valeur d'origine
	Virements courant 2021	Cessions courant 2021		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 028 523	15 264 528	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>		3 028 523	15 264 528	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			802	
<i>Total immobilisations financières</i>			802	
TOTAL GENERAL		3 028 523	15 265 330	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2021	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2021
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	3 658 840	1 029 700	648 819	4 039 722
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	3 658 840	1 029 700	648 819	4 039 722
TOTAL GENERAL	3 658 840	1 029 700	648 819	4 039 722

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissements							
Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- Constructions sur sol propre							
- Constructions sur sol d'autrui							
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.							
Inst techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles							
- Inst gén., agcemnt et améngmt divers							
- Matériel de transport							
- Matériel de bureau et informatique mobilier							
- Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2021	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2021
Frais d'émission d'emprunt à étaler	140 775		30 945	109 830
Primes de remboursement des obligations				

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2021	2020
Charges d'exploitation :		
	142 728	167 052
<i>Total charges d'exploitation</i>	142 728	167 052
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	142 728	167 052
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	142 728	167 052

Nature des produits	2021	2020
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		

TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	142 728	167 052
--	----------------	----------------

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2021	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2021
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges	8 382	0			8 382	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 382	0			8 382	
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles	700 000				700 000	
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	700 000				700 000	
TOTAL GENERAL	708 382	0			708 382	
Dont dotations et reprises d'exploitatio					708 382	
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionn						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2021	2020
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100 965	274 778
Emprunts et dettes financières divers	58 472	48 975
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>159 437</i>	<i>323 753</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 435	42 272
Dettes fiscales et sociales	95 687	111 381
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>198 122</i>	<i>153 653</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	357 559	477 406

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2021	2020
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	152 338	159 127
Autres créances	5 511	12 241
<i>Total créances</i>	<i>157 848</i>	<i>171 368</i>
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	157 848	171 368

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	802	802		802
Total actif immobilisé	802	802		802
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	254 541	254 541		359 737
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	57 451	57 451		40 467
Autres impôts, taxes et versements assimilés				12 241
Divers	392	392		
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	5 119	5 119		832
Total actif circulant	317 503	317 503		413 277
Charges constatées d'avance	142 728	66 917	75 811	167 052
TOTAL DES CREANCES	461 034	385 223	75 811	581 131
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)	4 569 372	126 201	503 465	3 939 706	4 569 372
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum	100 965	100 965			274 778
- à + de un an	9 808 582	628 671	2 680 570	6 499 342	11 955 887
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	180 133	180 133			54 942
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	169 057	169 057			746
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	95 687	95 687			111 381
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					213 898
Groupe et associés (2)	702 447	(109 731)		812 179	861 107
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	15 626 243	1 190 982	3 184 035	11 251 226	18 042 111
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		2 147 305			
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	1 000			1 000	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	1 000			1 000	

AXIOME AUDIT
 AE-AUDIT
 Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Impasse des Comptes
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 69 35 - axiome.audit@axiome-audit.fr
 SIRET: 332 635 13 00076 - APE: 6920Z

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	2 590
Autres honoraires	
TOTAL	2 590

AXIOME AUDIT
SAS
Commissaires aux Comptes
7 CENTER - Impasse des - 35100 G
521 av Georges Monod - 34070 MONTPELLIER
Tél: 04 67 19 55 55 - axiome@axiomeaudit.fr
SIRET: 332 202 140 0000 - APE: 6920Z

AIGUES-MORTES • ALÈS • ARLES • AVIGNON • BÉZIERS • CASTELNAU-LE-LEZ • FRONTIGNAN • JACOU • LA GRANDE MOTTE
LE GRAU DU ROI • MÈZE • MONTPELLIER • NARBONNE • NÎMES • PERPIGNAN • TARASCON • THUIR



AXIOME AUDIT

@7center • Immeuble l'@ltis • Bat G
521, rue Georges Méliès • 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 15 89 35 • Fax : 04 67 15 89 51

681, chemin du Mas de la Bedosse • 30100 Alès

51, rue Louis Delaunay • BP 10640 • 66050 Perpignan Cedex
Tél. : 04 68 52 99 99 • Fax : 04 68 52 99 98

www.axiomeassocies.fr

